



PROJET :

CONSTRUCTION NEUVE HABITATION PRINCIPALE

COMMUNE DE BLANQUEFORT

CONSIGNES AUX SURVEILLANTS :

- Ce dossier devra être restitué à l'issue de chaque sous-épreuve et redistribué aux sous-épreuves suivantes (pour les candidats présentant plusieurs unités).
- Vous devez signaler aux candidats qu'ils/elles devront apposer leur numéro de candidat sur ce dossier technique.
- **N° Candidat :**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien Constructeur Bois

E2 – Épreuve de Technologie

Sous-épreuves E21 et E22

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comprend :

Thème	Page
Page de garde	1/11
Plan de situation	2/11
Plan de masse	3/11
Plan du rez-de-chaussée	4/11
Plan de l'étage	5/11
Façades sud et ouest	6/11
Façades nord et est	7/11
Coupe longitudinale et coupes transversales	8/11
Plan du solivage	9/11
Plan des pièces porteuses	10/11
Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	11/11

Le candidat doit s'assurer que le dossier est complet.

CODE ÉPREUVE : 26-BCP-TCB-U2-PO1		EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SPÉCIALITÉ : Technicien Constructeur Bois
SESSION 2026	DOSSIER TECHNIQUE	Épreuve E2 – Épreuve de technologie Sous-épreuves E21 et E22	
Durée : selon épreuve		Coefficient : 3	Page 1/11

Présentation du projet

EXISTANT

Terrain de 428 m² situé dans un lotissement en cours d'achèvement dans la commune de BLANQUEFORT, quelques arbustes en façade à la limite de propriété sud sont déjà plantés. Le dénivelé du terrain est faible.

PROJET :

Il concerne la réalisation d'une habitation principale destinée à accueillir une famille de 3 à 4 personnes et un grand garage destiné à protéger les outils de travail (fourgonnette inclus) du propriétaire, artisan charpentier.

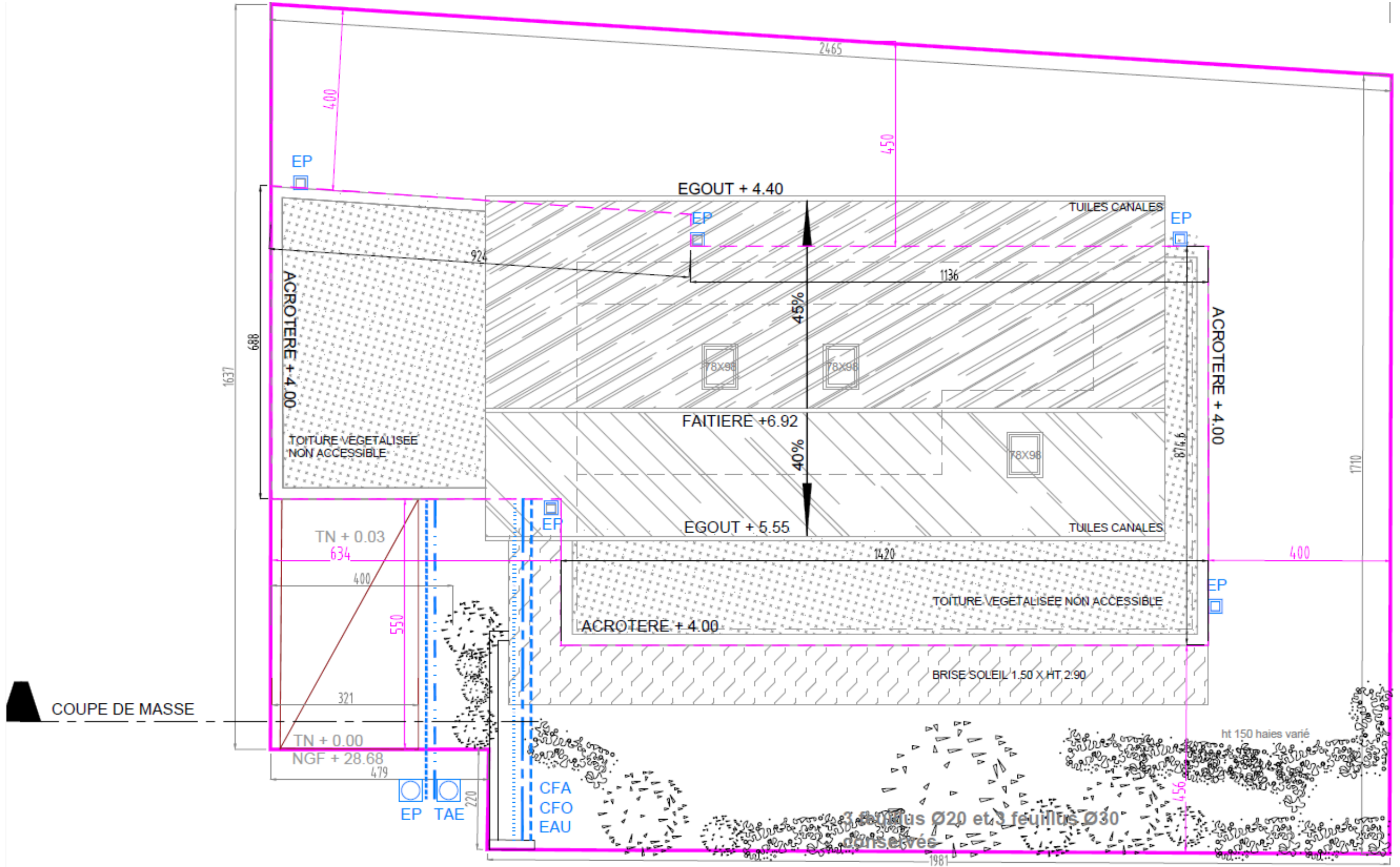
Plan de situation

Échelle non définie

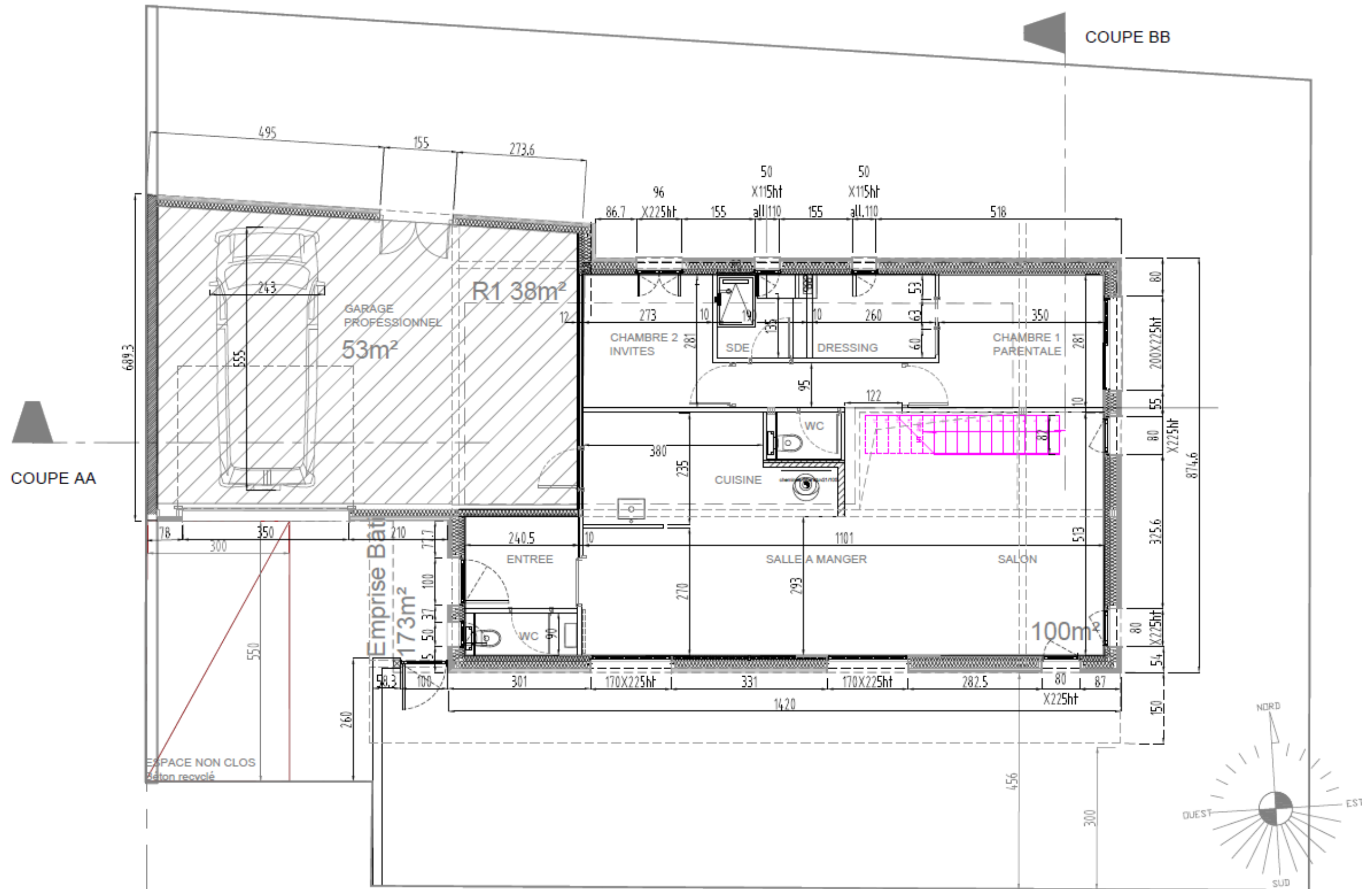


Plan de masse

Échelle non définie

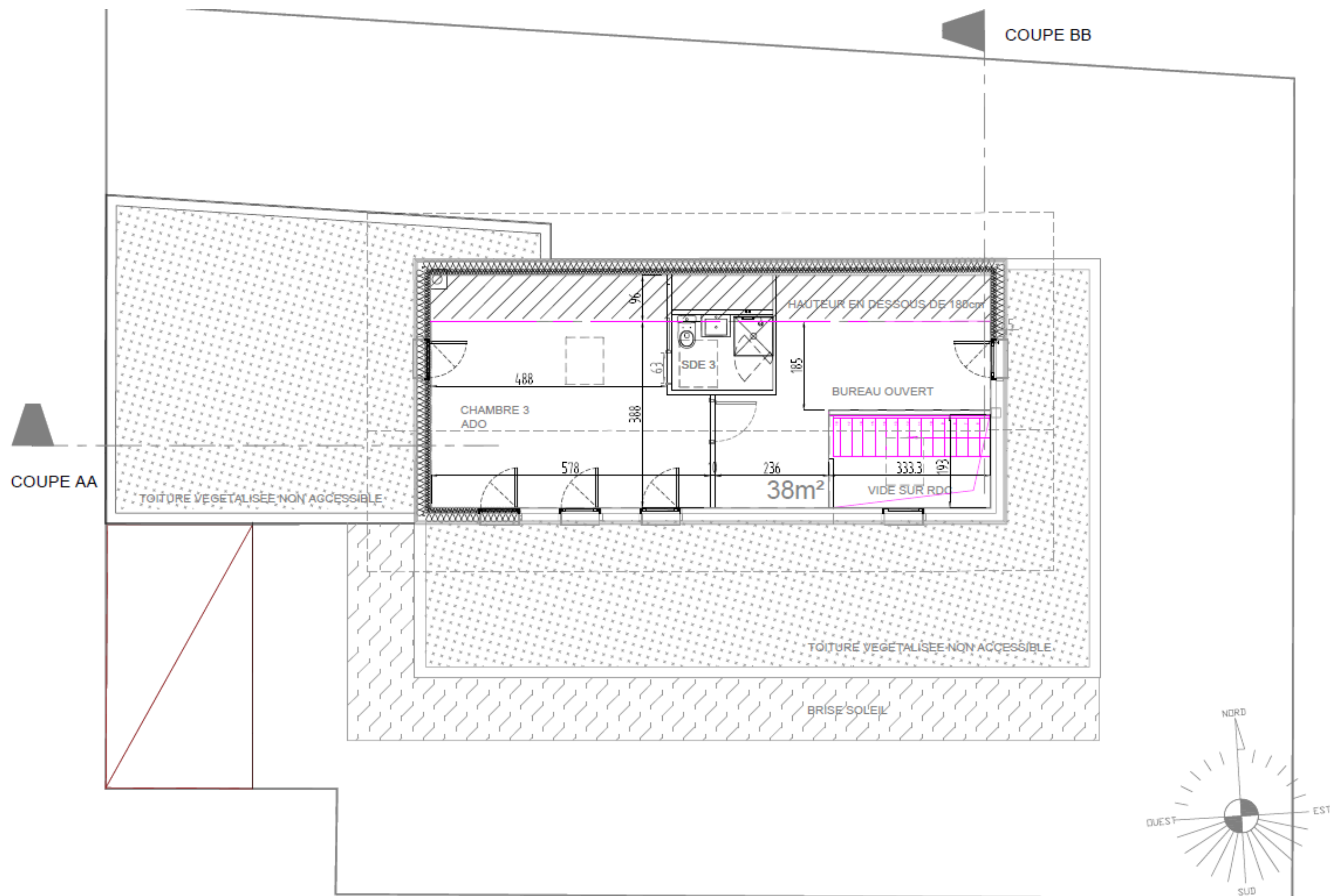


Échelle non définie



Plan de l'étage

Échelle non définie



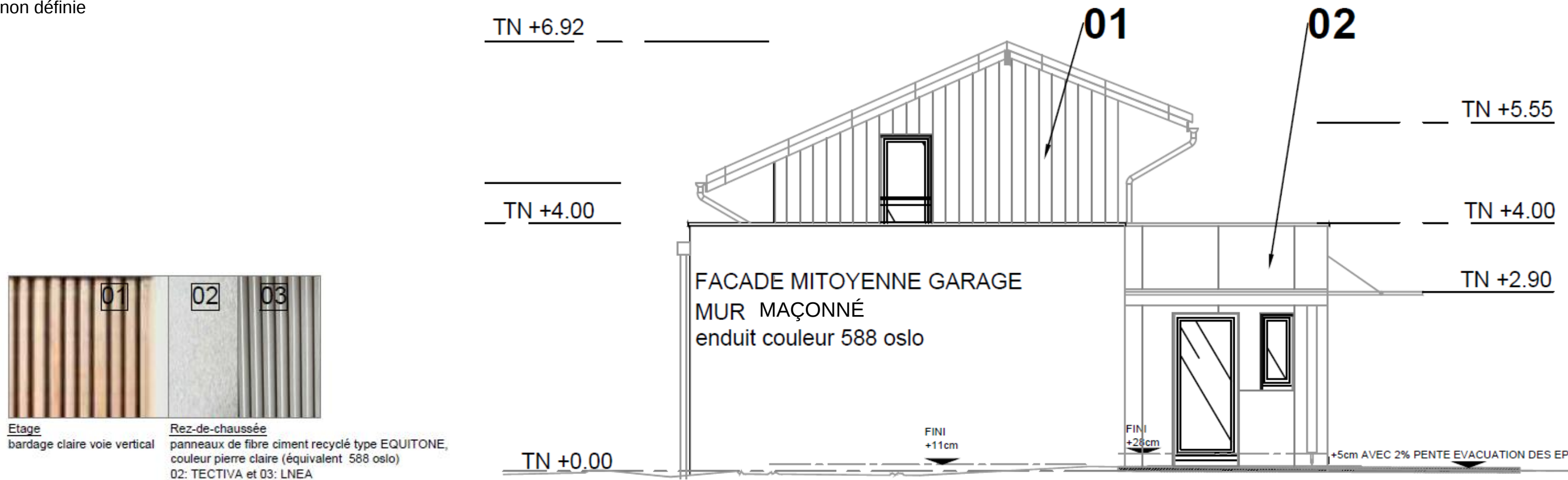
Façade sud

Échelle non définie



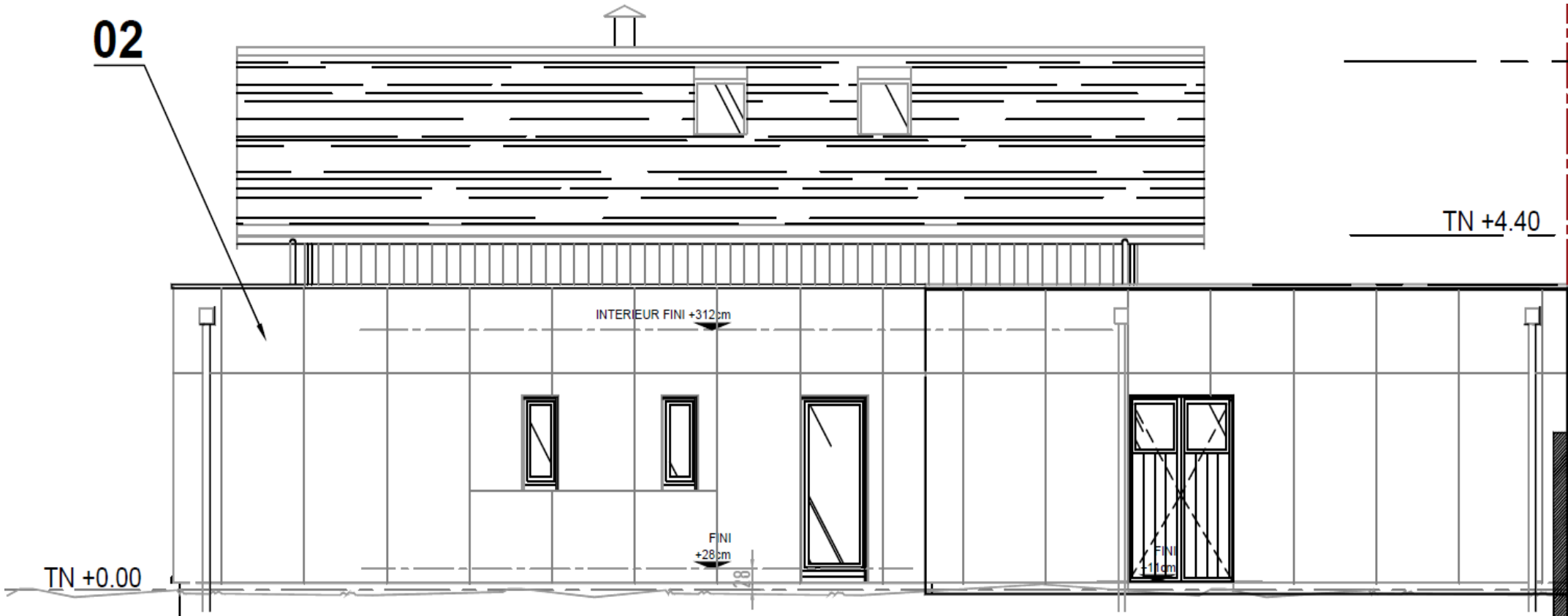
Façade ouest

Échelle non définie



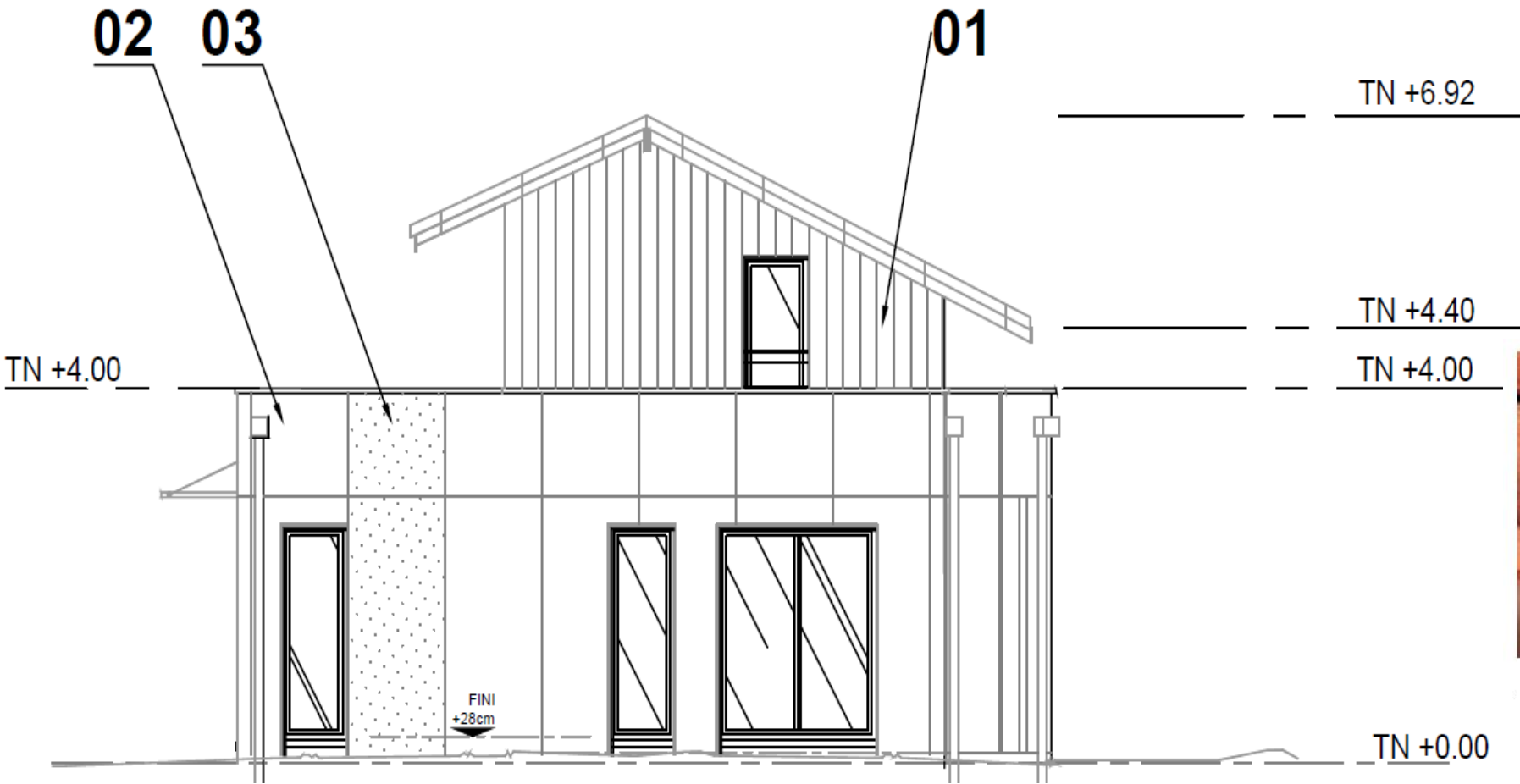
Façade nord

Échelle non définie



Façade est

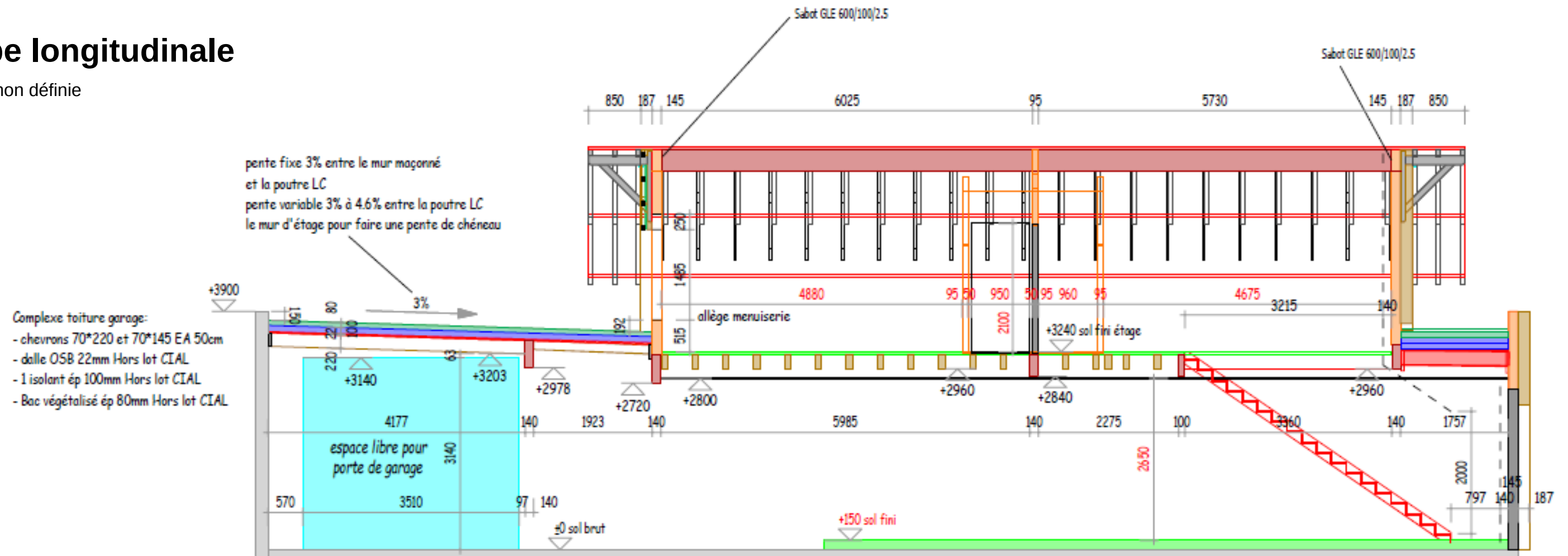
Échelle non définie



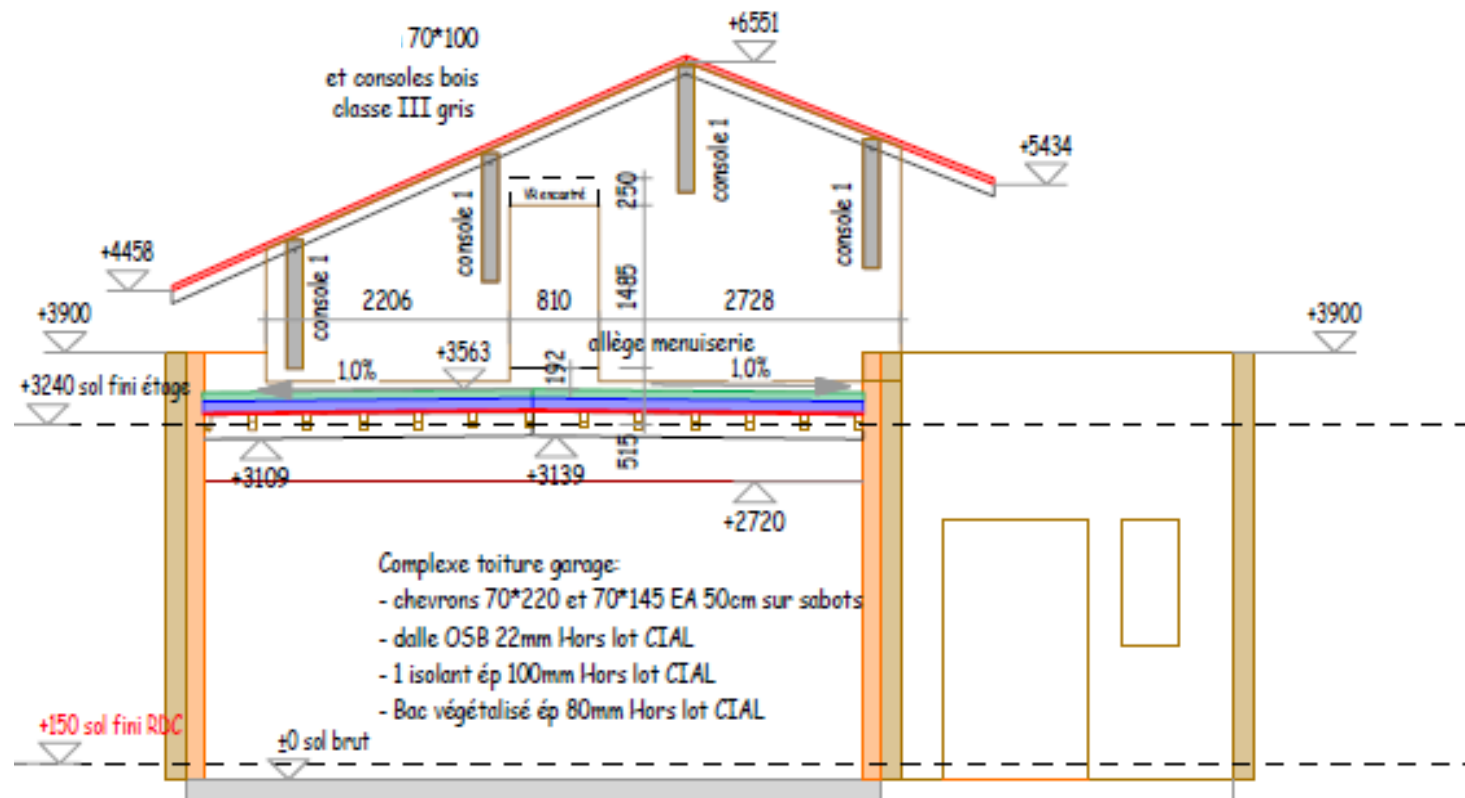
toiture
tuiles Aquitaine Poudenx et végétalisée

bandeaux et dalles/descentes
zinguerie

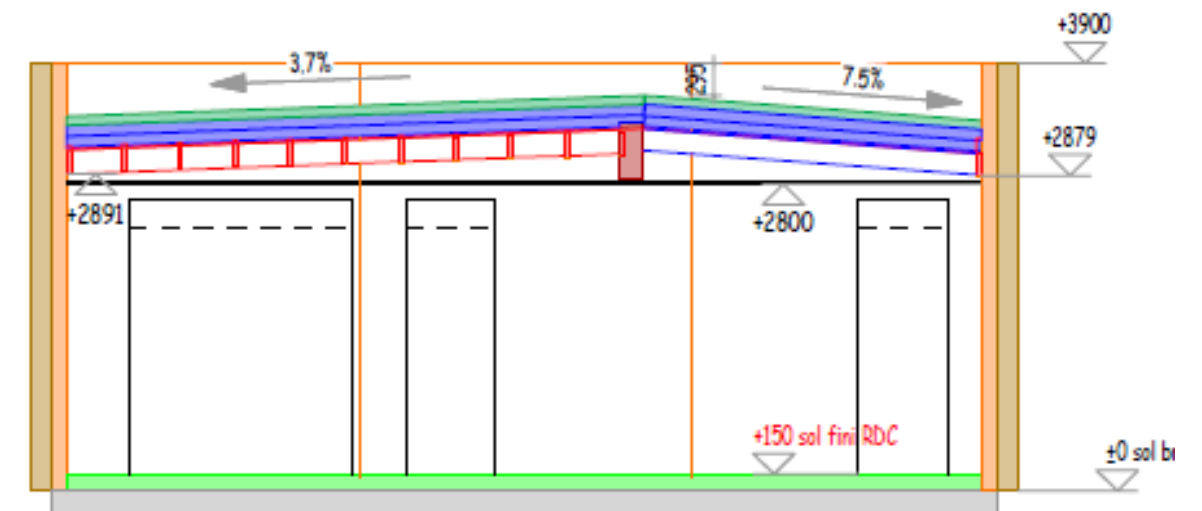
Échelle non définie



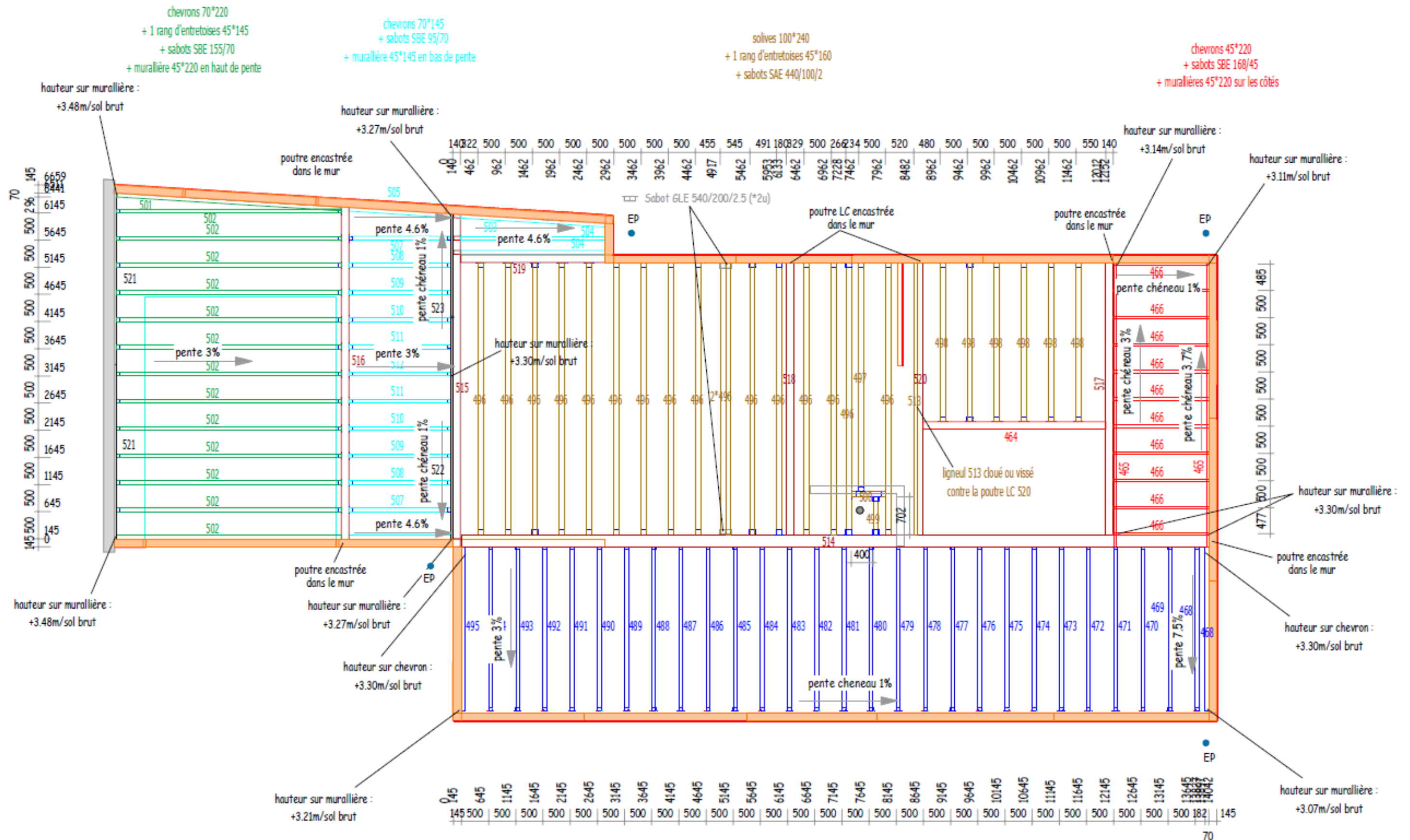
Échelle non définie



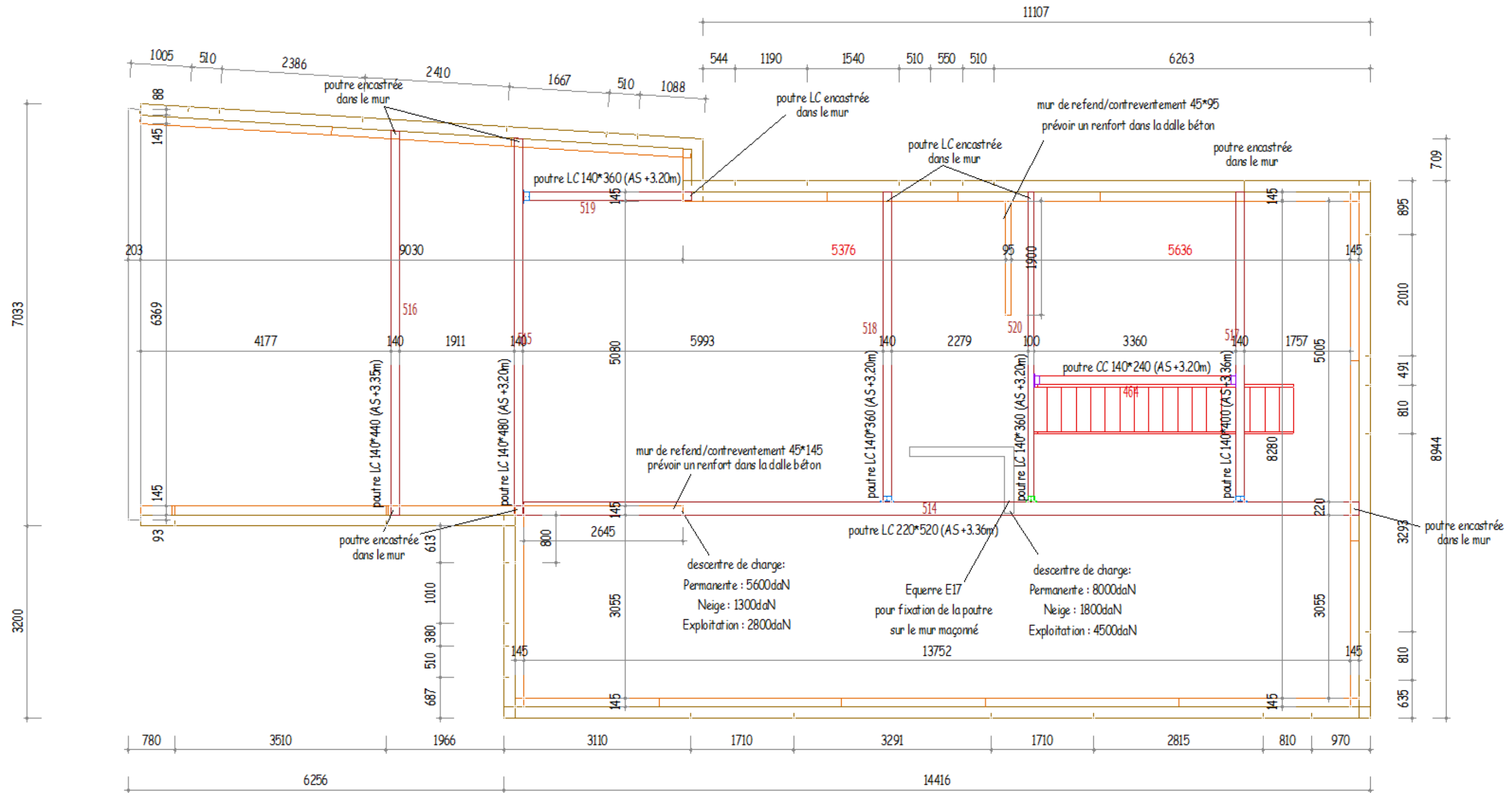
Coupe transversale avec la toiture végétalisée



Échelle non définie



Échelle non définie



Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières

MAÇONNERIE

Dalle béton sur toute la surface de la maison. Le béton est dosé à 350 kg/m³.
L'accès de la maison est assuré par une allée en béton « balayé », non clos.
Mur maçonné, enduit projeté couleur Oslo (pierre claire).
Mur maçonné béton gris support de poutre lamellé-collé salle à manger.

STRUCTURE BOIS

Fourniture et mise en œuvre d'une structure en panneaux ossature-bois en résineux de catégorie C18 minimum, raboté 4 faces à 20% d'humidité relative. La structure de l'habitation est prévue en double ossature, avec double isolation de fibre de bois, aussi bien en ossature verticale qu'horizontale.

Lisse d'implantation section 145 x 45 mm traitée classe 3 posée sur bande anti-capillarité et fixations selon D.T.U. 31.2.

MOB composé de bois de section 145 x 45 mm entraxes 60 cm, en sapin ou épicéa traité classe 2, voile travaillant de contreventement en panneaux OSB d'épaisseur 12 mm fixés sur ossature conformément au D.T.U. 31.2. La mise en œuvre devra être effectuée par 2 équipes de 3 opérateurs.

SOLIVAGE

Pièces porteuses en bois lamellé-collé GL24h et solives en bois massif de section 70 x 240 mm posées sur sabots métalliques, entraxes 50 cm. Dalles OSB 22 mm, isolant acoustique mince en fibre de bois épaisseur 7 mm et parquet massif épaisseur 14 mm.

CHARPENTE ÉTAGE

Faîtage lamellé-collé sections 100 x 360 mm avec appui sur mur de refend et sabots GLE 600 x 100 x 2.5 mm sur murs pignons. Poutre lamellé-collé reprenant le chevronnage et la couverture.
Chevrons sections 70 x 100 mm classe 3.
Consoles classe 3 en débord de rives.

TOITURES TERRASSE pentes variables de 3 à 7,5 % selon versant.

Chevrons 70 x 195 mm entraxe 50 cm sur sabots.
Dalle OSB 22 mm.
Deux épaisseurs d'isolant 100 mm.
Bac végétalisé épaisseur 80 mm.
Disponibilité de la grue CM-271 : location du 31-08 au 11-09-2026.

LATTAGES MURS OSSATURE BOIS

Vertical pour support revêtement panneaux de fibre de ciment recyclé type Équitone, niveau RDC.
Horizontal pour bardage vertical niveau ÉTAGE, section 27 x 40 mm, sapin traité classe 2.

COUVERTURE

Tuiles en terre cuite Aquitaine Poudenx « paysage » (11 au m²) à l'étage.
Bacs végétalisés 80 mm sur toits terrasse de l'habitation niveau RDC, pourvus de végétation afin d'augmenter le confort d'isolation et d'augmenter les surfaces absorbantes des eaux pluviales.
Acrotères revêtus de couvertines.
Couvertines, bandeaux de rives, gouttières et descentes d'eaux pluviales en aluminium couleur RAL 7035 ou en zinc selon budget alloué par les clients.

MENUISERIE

Menuiseries en aluminium de couleur RAL 7035 mat, inclus volets roulants.

PROTECTION FAÇADES

Étage : avant-toits de 1 mètre et volets roulants.
RDC : pergola / brise soleil de 1,5 mètre en façade SUD
Retour de pergola en façade ouest abritant l'entrée de l'habitation.
Volets roulants sur ouvertures.